

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en mairie en séance ordinaire le

Jeudi 9 juin 2022 à 19 h 00

La séance sera retransmise en direct sur la page Facebook de la Commune.

ORDRE DU JOUR

- Appel des membres présents – Désignation d'un secrétaire
- 1 - Approbation du compte rendu précédent
 - 2 - Tirage au sort du jury criminel – Année 2023
 - 3 - Acquisition de biens par voie de préemption
 - 4 - Délégations du Conseil Municipal au Maire
 - 5 - Décision modificative n° 1 – Budget unique de la Commune
 - 6 - Subventions aux associations
 - 7 - Tarifs de la cantine – Année scolaire 2022/2023
 - 8 - Tarifs de la garderie – Année scolaire 2022/2023
 - 9 - Règlement intérieur de la cantine – Année scolaire 2022/2023
 - 10 - Règlement intérieur de la garderie – Année scolaire 2022/2023
 - 11 - Demande de dérogation scolaire
 - 12 - Désignation d'un représentant au Comité des Fêtes
 - 13 - Travaux de voirie – Année 2022
 - 14 - Acquisition d'une mallette de télé-médecine
 - 15 - Procédure de reprise administrative de concessions en état d'abandon
 - 16 - Exécution d'office de travaux d'entretien ou de mise en sécurité – Détermination des coûts récupérables auprès du propriétaire
 - 17 - Modalités de publicité des actes communaux
 - 18 - Projet d'instauration de servitudes d'utilité publique sur le site anciennement exploité par la société V&B Fliesen GmbH sur le territoire des communes de La Ferté-Gaucher et de Jouy-sur-Morin
 - 19 - Adhésion de communes au Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne
 - 20 - Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal
 - 21 - Questions orales
 - 22 - Informations diverses

En Mairie, le 2 juin 2022

Le Maire,
Michael ROUSSEAU

